

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

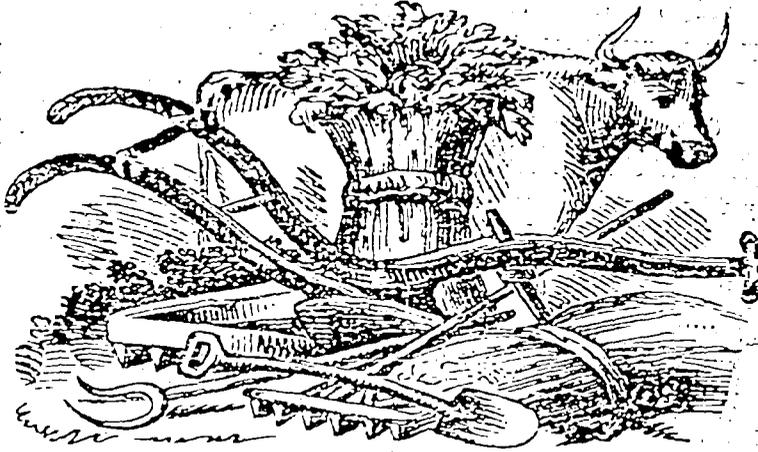
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis.

Éditeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

Toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de 21 mois, payable d'avance et ne s'abonne pas pour moins d'un an.

En cas de discontinuation doit être donnée par écrit au Bureau un mois d'avance. Les arriérés doivent avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera cessé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1^{ère} insertion, 10 cts. la ligne; 2^e insertion, etc. 2 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : La laiterie.

Revue de la Semaine : Les Cères et les professeurs des différents collèges de Rome, au Vatican—Décès de Mgr. de Méro.—Élection des curés par les populations en Italie et en Suisse, décret de la S. C. évêque condamnant ce genre d'élection.

Subjects divers : La marche du progrès.—Chaque cultivateur doit avoir son verger.—Pépinière de M. Auguste Dupuis, au Village des Aulnaies.

Recettes : Manière d'engraisser la volaille.

Dans un mois, nous expédierons ces deux volumes à tous nos abonnés qui alors auront payé leurs arriérés. C'est un sacrifice que nous nous imposons et qui, tout en étant profitable à nos abonnés, nous permettra d'être en possession de plus de douze cents pages qui nous sont dues pour abonnements à la Gazette des Campagnes.

CAUSERIE AGRICOLE

LA LAITERIE.

Il est vraiment étonnant de voir le peu de soin avec lequel on traite généralement les produits de la laiterie au Canada. De tout temps, les écrivains agricoles et les praticiens ont attiré l'attention des fabricants de beurre sur ce sujet. Ils leur ont démontré que le lait et le beurre s'altèrent avec une extrême facilité et qu'ils contractent, à un degré très remarquable, les odeurs avec lesquels ils viennent en contact. Néanmoins on a méprisé les enseignements de la théorie, l'on a reçu avec indifférence les fruits de l'expérience, et l'on n'a pris aucun moyen de prévenir l'introduction des mauvaises odeurs dans la laiterie.

Dernièrement nous avons eu occasion de visiter plusieurs cultures de nos environs et nous avons pu jeter un coup d'œil sur les dispositions intérieures et extérieures des laiteries. Ce n'est que dans un bien petit nombre de ces dernières que nous avons pu remarquer une bonne ventilation et les autres conditions nécessaires à la fabrication d'un bon beurre marchand. Dans la plupart des cas, la laiterie est située à proximité de matières en décomposition exhalant les odeurs les plus désagréables. Quelquefois même la laiterie est le réceptacle de tout ce qu'il y a de sale propre dans la maison; on y voit des saies pleines de liège

IMPORTANT POUR NOS ABONNÉS!

PRIME!!!

A tous nos abonnés en retard qui nous feront tenir le prix de leurs arriérés d'abonnement à la Gazette des Campagnes, d'ICI A UN MOIS, nous leur expédierons les deux volumes suivants :

1^o. Traité sur la tenue générale d'une terre dans la Province de Québec, démontrant comment un sol usé peut être rendu des plus fertiles sans capital; aussi de la rotation des récoltes, des racines et cultures sarclées, des instruments d'agriculture et du soin des animaux.

2^o. L'élevage du cheval, suivi d'un grand nombre de recettes se rapportant aux différentes maladies du cheval. Ces recettes sont extraites des meilleurs auteurs vétérinaires, et à la portée de nos cultivateurs.

Ce dernier volume est actuellement sous presse.

sale dont l'odeur infecte se répand dans tout le local ; on y met jusqu'à l'huile de charbon nécessaire à l'éclairage.

Comme de raison le lait absorbe ces divers odeurs dont l'air est chargé, et le résultat de cet état de chose ne peut être qu'un produit pauvre, de mauvaise apparence, à peine vendable ; tandis qu'il aurait été si facile avec les soins convenables, de fabriquer un produit de qualité supérieure.

Pourtant ces soins sont peu nombreux et bien faciles à adopter ; ils sont tous contenus dans les quatre mots suivants : bonne situation, propreté, ventilation et douce température.

La situation de la laiterie a une influence considérable sur les qualités du beurre. On ne peut être certain d'une bonne fabrication que dans les laiteries placées de manière que l'on puisse y entretenir une température à peu près égale en toute saison et y faire avec la plus grande facilité tous les lavages nécessaires. Ordinairement, dans nos laiteries, la température est trop élevée en été et trop basse en hiver. C'est ce qui a lieu toutes les fois que la bâtisse est élevée au-dessus du sol et qu'elle est exposée aux rayons directs du soleil. La meilleure disposition serait celle où la laiterie n'est pas enfoncée dans le sol et abritée contre le soleil, ouverte aux eaux de lavage ou d'écoulement prompt et facile. Le pendant d'une côté serait, à notre avis, le meilleur endroit pour l'érection de la bâtisse qui devra servir de laiterie. Lorsque la maison d'habitation se trouve dans cette situation, la cave pourra être utilisée comme laiterie pourvu toutefois que l'on puisse y entrer, tenir une ventilation constante et une propreté convenable. Les laiteries adossées à quelques arbres du côté du sud, ou du sud-ouest sont préférables à celles qui se trouvent dans une situation d'ombre.

La propreté la plus parfaite doit être soigneusement entretenue dans toute laiterie. Dans ce but, les lavages doivent être fréquents et faits à grande eau. Aucune partie ne doit échapper à ces lavages, les planchers, les tablettes, les tables, rien ne doit être oublié et les murs mêmes seront soigneusement banchés à la chaux. Les ménagères les plus connues pour la qualité de leur beurre attribuent tous leurs succès à la propreté qu'elles entretiennent dans leur laiterie et dans tous les vases destinés à recevoir le lait et la crème ; et elles n'ont pas tort. Les procédés de fabrication sont les mêmes, ou à peu près les mêmes partout ; cependant les qualités de beurre varient à l'infini ; cela est dû en grand partie à ce que toutes les ménagères n'apportent pas dans la fabrication de leurs beurres la propreté nécessaire.

La ventilation ne doit pas non plus être oubliée ; car son influence est presque aussi grande que celle de la propreté. Malgré tous les soins de propreté, malgré les lavages les plus fréquents et les plus complets, il s'échappe toujours du lait et de la crème des odeurs acides qui affecteraient la qualité du beurre, si on ne leur donnait une issue facile au dehors. Mais, tout en renouvelant l'air intérieur, il ne faut pas que la température soit changée notablement. Le problème qui se présente ici est assez difficile à résoudre dans la plupart de nos laiteries.

D'ordinaire, on a pour tout moyen de ventilation que les portes et les fenêtres ; cela n'est pas suffisant : pendant les grandes chaleurs de même qu'en hiver, la ventilation est quelquefois impossible ; car dans le premier cas, l'intérieur de la laiterie prend une température beaucoup trop élevée ce qui amène nécessairement la coagulation trop rapide du lait et une séparation incomplète de la crème ; dans le second, le froid est si intense que tout mouvement de la crème gâterait et même ferait prendre à cette dernière un goût

désagréable.

Il faut donc d'autres moyens de ventilation que les portes et fenêtres ; ces moyens nous les avons dans les ventilateurs proprement dits. Ce sont des tubes en bois, de forme ordinairement carrée, qui partent du plafond de la laiterie et se terminent à quelques pouces au-dessus du toit. Le nombre de ces ventilateurs varie avec l'étendue de la laiterie. Ils sont tous munis d'une planchette mobile en coulisse que l'on peut ouvrir ou fermer à volonté suivant que les besoins de la ventilation l'exigent.

Quant à la température intérieure, elle est plus importante qu'on ne la croit généralement. Les températures très-élevées ne sont pas moins dommageables que les températures très-basses ; dans le premier cas le lait caille trop vite, et dans le second la crème monte trop lentement.

L'expérience a reconnu que la température la plus favorable à l'ascension de la crème est celle qui varie entre 10 et 12 degrés centigrade, ou 50 à 54 degrés Fahrenheit.

Il est assez facile d'entretenir cette température en hiver, dans les laiteries bien construites, au moyen d'un bon système de chauffage ; mais en été, durant les fortes chaleurs, on n'y réussit pas toujours. La ventilation est ici, d'un avantage incalculable. On ouvre les ventilateurs toutes les nuits, et lorsque celles-ci sont fraîches on ouvre aussi les fenêtres. Mais lorsque les chaleurs se prolongent et que les nuits ne peuvent parvenir à rafraîchir l'air, alors le seul moyen qui nous permette de diminuer la température de la laiterie c'est d'arroser abondamment le pavé avec de l'eau de source ou de fontaine très-froide. Afin de faciliter ces arrosages on conseille d'incliner le pavé, ce qui facilite l'écoulement de l'eau.

Enfin, on peut encore régulariser la température de la laiterie, en la construisant avec des matériaux imperméables, tels que bois, pierres, briques. On conseille encore de construire la laiterie en murs doubles faits de madriers bien ou bœufés. La villa qui se trouve entre les murs doubles est remplie d'un air stagnant, très-mauvais conducteur de la chaleur qui s'oppose à l'abaissement de la température en hiver et à son élévation en été. C'est là véritablement le mode de construction le plus parfait que l'on connaisse.

REVUE DE LA SEMAINE

Le 12 juillet dernier, le Saint Père recevait au Vatican les évêques et les professeurs des différents collèges et séminaires étrangers. Le R. P. Fogli, supérieur du séminaire français de Santa Chiara, et consultant de la Propagande, lit, au nom de tous les assistants, la lecture d'une très- noble adresse, pleine d'expressions de respect et d'affection, dans laquelle la dévotion la plus fervente s'unissait harmonieusement aux assurances d'un dévouement inaltérable. Cette vision et un spectacle magnifique de voir cette foule de jeunes ecclésiastiques, venus de toutes les parties du monde, chercher au pied du siège infallible de Pierre, la force de résister aux persécutions qui les attendent dans les contrées lointaines dont ils se préparent à devenir les missionnaires.

Dans sa réponse, le Saint Père recommanda tout particulièrement à ces pieux auditeurs un attachement inébranlable aux doctrines enseignées par l'Église, les engagea fortement à se défendre des faux prophètes, à combattre de toutes leurs forces les maîtres de l'erreur et du mensonge, à abandonner à leur sens reproché ceux qui sont sourds à leurs avertissements et à essayer, par tous les moyens possibles, de ramener au bercail ceux qui se sont laissés enlever par le

illusions. Mais comme une analyse ne pourrait faire connaître toute la pensée du Souverain Pontife, nous préférons donner en entier l'allocution prononcée en cette circonstance. La voici :

« Il est bien vrai le tableau qui vient d'être fait par le P. recteur du collège de Santa-Chiara, de la position sociale et de l'état de la religion catholique. Mais il a été dit spécialement qu'ils sont nombreux les ennemis qui assaillent l'Église, qui la voudraient voir détruite et qui, pour obtenir cette destruction, se servent de divers moyens, usant de cruauté ouverte, là d'embûches cachées et d'hypocrisie, car tous les moyens sont bons aux ennemis de Dieu, pourvu qu'ils réussissent à atteindre cette fin. Mais il ne l'obtiendront pas, non, jamais, et nous, soyons toujours prompts à ranimer notre foi par ces diverses paroles : *Porte non prevalebunt.*

« Pour vous qui êtes jeunes encore et destinés de Dieu à évangéliser la vérité dans les diverses parties du monde, c'est à vous plus particulièrement que s'adressent les paroles de Jésus-Christ que nous lisons ce matin dans l'évangile : *Attendite a falsis prophetis.* (Prenez garde aux faux prophètes).

« Il y en a beaucoup, mes chers fils, oui, beaucoup de ces faux prophètes, *Attendite* : Prenez garde à tous ceux qui n'entreront pas par la porte dans le sanctuaire. *Attendite* : Prenez garde à ceux qui sont des maîtres de mensonge, comme dit le prince des apôtres. *Attendite* : Prenez garde à ceux qui sont transportés d'un orgueil sans mesure, comme dit l'apôtre. La superbe n'a qu'un seul pied et elle précipite facilement, comme de fait, tant de superbes ont été horriblement précipités.

« *Attendite* : Prenez garde à ceux là, parce qu'ils sont impies, et non seulement ils sont impies, mais l'apôtre Saint Jude Thadée les caractérise par une série d'épithètes dont la lecture seule fait frémir d'horreur.

« Ce sont ceux-là qui prêchaient dans la chair et qui, de disciples de la vérité, sont devenus des maîtres d'erreur et de mensonge : *Attendite*. Contre eux, c'est votre devoir de combattre par toutes les armes dont vous pouvez disposer : la science, la pureté de la vie, la patience, car Dieu vous envoie comme des agaçaux au milieu des loups.

« Parmi ceux que vous devez combattre dans leurs erreurs pour les illuminer et les ramener au bercail par le moyen de la grâce divine, il en est quelques-uns qui sont sourds à tout avertissement ; *filii de malbiction*, disait saint Pierre ; ce sont les aveugles et conducteur d'aveugles, c'est pourquoi vous devez les abandonner à eux-mêmes. *Ne faites point de discours à qui ne veut pas vous écouter.* Il y en a ensuite beaucoup d'autres qui sont illusionnés, et ceux-ci vous devez les rappeler par tous les moyens que peut suggérer une ingénieuse charité, et s'il est possible, les porter jusqu'aux pieds de notre divin Redempteur. Il faut employer tous les moyens possibles, mais tous les moyens ne sont pas dans les mains de tous.

« Ceux d'entre vous qui sont pourvus d'un grand esprit et d'une grande instruction pourront combattre contre les géants de l'incrédulité. D'autres, à qui Dieu aura donné une moindre pénétration d'esprit, contribueront eux aussi au triomphe de la vérité, en faisant valoir ce talent qu'ils ont reçu de Dieu.

« Regardez David. Il était si assuré de pouvoir tuer le superbe Goliath qu'il n'hésita pas à se présenter à Saul pour offrir à combattre le monstre menaçant contre lequel aucun des Hébreux n'avait osé se mesurer. Saul hésitait, mais, après avoir entendu le récit des entreprises du jeune berger,

de ses victoires sur les ours et sur les lions, il commença à prendre confiance et ordonna que le combattant imberbe fût revêtu des armes royales, du baume, c'est-à-dire du casque et de tout le reste de l'armure royale. David donc se vêtit comme le voulait le roi, mais à peine eut-il ce poids sur le dos, qu'essayant de marcher, il put à peine se mouvoir. Alors il s'écria : Je ne puis marcher ainsi, car je n'en ai pas l'habitude.

« De cela, je conclus que tous ne sont pas aptes à combattre certains géants d'incrédulité, parce qu'ils n'ont pas l'armure propre à ce combat. Mais, s'ils ne les peuvent combattre directement, ils peuvent les combattre par l'autorité d'une vie exemplaire, par l'instruction, par le soulagement du pauvre, et, comme tout vient de Dieu, par la méditation fervente de la Passion de son Fils, lequel, du haut de son trône de miséricordes, sorute les cœurs, les écoute et les exauce.

« David, embarrassé dans une pesante armure, s'en dépouilla et se contenta de prendre cinq pierres très-limpides ramassées près du lit du torrent, et c'est avec l'une d'elles, lancée par sa fronde, qu'il atteignit au front le géant, lequel, tombant par terre, y édit son cadavre : spectacle de confusion, pour les Philistins, qui s'enfuyaient épouvantés ; sujet de joie pour les Hébreux, qui élevèrent des hymnes vers le Dieu des victoires.

« Or, vous le savez, les cinq pierres symbolisent les cinq plaies du divin Sauveur, et ces plaies, qui sont un baume de vie, pour tous ceux qui les adorent et les regardent avec foi, avec amour, avec persévérance, sont aussi une cause de malédiction et d'abandon pour tous ceux qui les méprisent et les blasphèment.

« Vous, mes chers fils, approchez de ces plaies et spécialement de celle qui laisse ouverte l'entrée de son très saint cœur. En ces jours le monde catholique s'approche de cette source de charité. C'est là que, vous aussi, vous devez prendre cette vigueur qui doit vous accompagner quand vous livrez les combats du Seigneur. Et d'abord, animés de l'esprit de Dieu, vous devez inviter tout le monde à la pénitence. *Scindite corda vestra*, diriez-vous aux âmes qui vous seront confiées par vos pasteurs. Brisez vos cœurs. *Lanitentiam agite*, faites pénitence, leur crieriez-vous encore, afin que vous deveniez dignes des miséricordes divines. Mais jamais vous ne direz qu'il faut s'accommoder à l'état présent des choses ; ni cesser de répondre aux attaques des ennemis de Dieu, sous prétexte que cet état de violence doit persister. A ceux qui pensent de la sorte, une femme répond pour moi, et c'est celle qui adressait aux prêtres et aux chefs de Bethulie ces mémorables paroles : *Et qui êtes-vous donc, vous qui tentez Dieu.*

« Quant à vous, chers fils, je conclus, comme j'ai commencé. *Attendite, a falsis prophetis.* Et soyez sûrs, que tous les hommes de l'Église qui s'abandonnent à leur sens réprouvé, sont poussés par l'orgueil, par la cupidité et par une autre basse passion.

« Je finirai par une histoire : Il y a vingt-six ans se présentait à moi un ecclésiastique (mort depuis quelques années) qui avait oublié lui aussi la sainteté de son caractère et de sa vocation. Il s'était par malheur engagé dans la révolution, et il avait beaucoup travaillé pour être dans les hautes charges de l'État.

« Dans la conversation très variée que nous eûmes, il parla du corps ecclésiastique et il n'hésita pas à me proposer d'enlever au clergé la perle la plus précieuse dont il est orné, celle qui la désigne le plus au respect des peuples.

« Eh bien ! que les châtes des aut es soient pour vous

un motif de crainte qui vous maintienne toujours fidèles à Dieu. Autour de vous aussi l'ennemi commun rôde à la recherche de quelqu'un qu'il puisse dévorer.

" En un mot, attendez à *faux prophétis*, et pour vous défendre contre eux, augmentez votre confiance en Dieu, afin que, par la médiation de la très sainte Vierge Marie, il vous protège et vous défende à la vie, à la mort.

" Que ces quelques paroles vous soient comme un souvenir de moi et un encouragement à vous conserver pour l'Eglise, en vue de laquelle je voudrais tant multiplier les bien-mérites, car la moisson est grande. Du reste, remettons nous entre les mains de Dieu, parce que si le Seigneur ne garde lui-même la ville, il vaine celui qui la garde."

Où il est du devoir de tout catholique vraiment digne de ce nom de se défendre des *faux prophètes* et de les combattre énergiquement. Et ce devoir incombe non seulement au sacerdoce, mais encore, comme l'a dit Pie IX dans une précédente allocution, à tous les laïques qui, dans la presse ou ailleurs, ont reçu la mission d'instruire leurs concitoyens.

— Rien n'égale la vitalité de l'illustre Vieillard qui guide la barque de l'Eglise à travers la tempête effreuse dont elle est actuellement assailli. Ni le poids des années, ni les infirmités qui accompagnent ordinairement la vieillesse, ni les douleurs incurables dont on abuse son cœur paternel, n'ont diminué l'activité du vicairé de Jésus-Christ. Son cœur souffre; mais son corps et son esprit restent sains et sages. Il semble que sa confiance inaltérable dans les promesses faites à l'Eglise et son espérance constante dans le triomphe prochain du catholicisme, soient pour le St. Père un baume précieux qui soutient son corps et son âme contre les injures du temps et des hommes. Sa vie est véritablement un miracle permanent, et tout nous prouve que Dieu est avec son Pontife.

L'Eglise vient encore de perdre un de ses plus illustres prélats. Dans la nuit de vendredi, le 10 juillet dernier, Mgr de Mérode ancien ministre des armes de Pie IX et réorganisateur de l'armée pontificale, est mort dans le baiser du Seigneur. C'est là une grande perte pour l'Eglise et la Papauté. Toute la Rome catholique est dans le deuil; les écoles, les œuvres pieuses pleurent en Mgr de Mérode leur plus zélé soutient, et un puissant et généreux protecteur.

— Nos lecteurs savent par les nombreux faits que nous leur avons mis sous les yeux, qu'il est devenu de mode chez les libéraux de la Suisse et de l'Italie d'engager les populations à élire leurs propres curés. Nous avons flétri, comme ils le méritaient, ces actes impies car ils évidemment dans le but de saper les fondations de la discipline ecclésiastique. L'enseignement de l'Eglise flétri énergiquement cette ingérence des masses populaires dans le domaine religieux et de leur impérieusement aux prêtres d'accepter aucune charge d'âme qu'on prétendrait leur conférer au moyen de l'élection par le peuple.

Voici à ce sujet un décret que la Sacrée Congrégation du Concile a fait publier, par l'organe de Son Excellence le cardinal préfet Caterini, et que nous empruntons au *Journal de Florence*:

" Les disciples des sectes inférieures, qui ne cessent de s'agiter pour parvenir au pouvoir, et qui, lorsqu'ils y sont une fois parvenus, font tous leurs efforts pour troubler la société et renverser même la constitution fondamentale de l'Eglise de Jésus-Christ, ne craignent pas de soulever les peuples jusqu'au séduire de la catholique Italie, pour les déterminer à suivre l'exemple, si abominable de certains hommes de la Suisse, qui poussent l'audace jusqu'à usurper et à s'arroger

le droit de pasteurs des âmes. Et ce qui est pis encore, c'est qu'il y a eu certains ecclésiastiques qui, s'étant laissés corrompre, n'ont pas craint d'accepter un office paroissial, qui leur était conféré d'une manière si perverse, et d'en exercer les fonctions avec tant de présumption et tant d'impudence. C'est là un crime énorme, qui renverse la hiérarchie ecclésiastique et la détruit de fond en comble.

" Bonifet, " c'est vous, dit le Pape Célestin, qui devez marcher à la tête du peuple et non pas le suivre; au lieu de nous soumettre aux caprices des hommes, c'est nous qui devons leur enseigner ce qui est permis ou ce qui est défendu. " C'est donc une hardiesse bien téméraire que celle de s'insurger contre les statuts des saints Pères; c'est donc là un crime aussi ambitieux qu'il est contraire à l'obéissance. " C'est de là, ajoute Grégoire VII, qui raconte la plupart des perturbations qui troublent l'Eglise, cause la ruine de notre sainte religion, et font que les principes religieux sont foulés aux pieds. " Il n'y a donc rien d'innocent si les saints canons ont toujours condamné un tel crime, et s'ils y ont attaché les peines les plus graves. Ainsi Grégoire VII, que nous venons de nommer, Paschal II, Alexandre II et le couile de Latran tenu sous Alexandre III ont ils déclaré solennellement que l'investiture ecclésiastique entre les mains des layques est complètement nulle, et que les clercs qui acceptent une telle investiture sont interdits de l'entrée de l'Eglise; qu'ils sont frappés d'excommunication et que, s'ils persistent à vouloir persévérer dans leur crime, ils doivent être privés des fonctions de leur ministère ecclésiastique. Bien plus, un pareil crime renferme en soi une usurpation excessivement grave de juridiction, de bénéfices et de droits de l'Eglise que le concile de Trente a frappés d'anathème aussi souvent que l'usurpation viendrait à se commettre; la constitution *Apostolica Sedis IV*, Oct. de l'an 1543 l'a déclarée soumise à une excommunication *lata sententia* et réservée d'une manière toute spéciale au Pontife romain.

" Or, comme toutes les sanctions des saints canons, malgré les avis salutaires qu'elles renferment, ne suffisent pas pour abattre l'audace et la perversité des novateurs, et ne les empêchant pas de commettre, dans les contrées supérieures de l'Italie, ce même crime qui a été dernièrement condamné en Suisse par l'autorité apostolique, Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, ému de cette charité qui fait que sa sollicitude s'étend à toutes ses ouailles, a voulu que cette S. Congrégation du concile opposât le même remède au même mal. Il a donc ordonné que dans les provinces de Venise et de Milan, et dans chacun des diocèses soumis à la juridiction patriarcale et métropolitaine de ces provinces ou appartenant et ou sanctionnant, comme en réalité est appliqué et sanctionné par le présent décret, tout ce qui a été solennellement établi pour la fédération helvétique dans la lettre encyclique du 21 novembre 1873, relativement à l'élection populaire des curés.

" De sorte que quiconque osera, dans les diocèses que nous avons mentionnés s'approprier de la prétendue possession, soit d'une église, soit des droits et des bénéfices ecclésiastiques, comme ayant été élevé à l'office de curé ou de vicairé par suffrage du peuple, et ne craindra pas d'en remplir les fonctions comme ministre ecclésiastique, encourra ipso facto l'excommunication majeure particulièrement réservée au Saint Siège ainsi que toutes les autres peines canoniques; et tous ceux qui en agissent de la sorte doivent être excommuniés par les fidèles, d'après le conseil divin, comme des étrangers et des voleurs qui ne viennent que pour s'emparer et perdre les âmes.

" C'est ainsi ce que la S. Congrégation du Concile a établi et décrété, ordonnant en même temps que tout ce qui est établi et décrété soit observé par tous ses fidèles, nonobstant toute sorte d'exceptions ou de privilèges, fussent-ils même des dignes d'une mention toute particulière.

" Donnée à Rome, de la Secrétairerie de la S. Congrégation du Concile, 23 mai 1874.

" P., CARD. CATERINI, *Préf.* "

La marche du progrès

Nous nous sommes souvent dit et nous avons maintes fois démontré que, si la culture canadienne entrait franchement dans la voie des améliorations, le Canada, et plus particulièrement la Province de Québec, deviendrait l'un des pays les plus riches de la terre. En effet, n'est-il pas, ce bon Canada, tout ce qu'il faut pour réussir ? Sol fertile, climat favorable à la plupart des plantes cultivées, beaux ruisseaux, rivières et productif, population active et frugale, rien us lui manque de ce qui peut lui assurer le succès.

Cependant avec tous ces avantages, la culture canadienne est pauvre, elle donne peu de bénéfices et un grand nombre de travailleurs l'abandonnent; c'est qu'aux moyens de production que nous venons d'énumérer il manque un complément important et ce complément nous le connaissons la perfectionnement de nos procédés culturels. Or la grande, l'unique cause de l'état d'infériorité dans lequel se trouve l'agriculture canadienne, c'est le défaut d'amélioration; c'est la routine aveugle que suivent la plupart des cultivateurs.

C'est là un état de chose déplorant et bien fait pour décourager les hommes qui se sont donné la mission de pousser leurs compatriotes dans la voie des améliorations; mais leur patriotisme les soutient et ils ne cessent de travailler dans l'espérance que leurs efforts et leurs travaux seront enfin couronnés de succès. Cette espérance sera-t-elle frustrée? Non, car à force de persévérer, la routine, quelque entêtée qu'elle soit, finira par céder aux attaques incessantes qui lui sont livrées.

Tout enseignement basé sur l'expérience porte tôt ou tard des fruits abondants. Lecteurs, voulez-vous en avoir une preuve, lisez l'article suivant que nous traduisons pour vous du *Morning Chronicle*. Vous y verrez l'immense influence que peut avoir un homme d'initiative dans un comté et en même temps vous y reconnaîtrez toute l'action bienfaisante de la lecture suivie d'un bon journal agricole.

Voici l'article du *Morning Chronicle* :

" Cher Monsieur.—Un pressentiment avec lequel vous ouvrez vos colonnes à tout ce qui peut promouvoir la prospérité publique, m'engage à attirer l'attention sur les signes non équivoques d'un perfectionnement agricole qui se fait dans les paroisses autour de Québec. Une nouvelle lumière, une plus grande excitation intellectuelle, a passé sur notre vieil ami Jean-Baptiste. (Le *Canada des Français*) autrefois connu proverbialement pour son amour de la routine, ses mauvais chemins, ses pores à longue jambe faits sur le patron du lévrier. Une rapide excursion dans le comté de Portneuf, lequel comprend environ quatre-vingt paroisses, de Ste. Foye aux Grondines, sur la rive nord du St. Laurent, ferait disparaître de nombreux préjugés même chez les plus enragés de cibles de l'Ecole de George Brown.

" Il est heureux que, parmi les représentants du peuple, il se trouve un si grand nombre d'hommes à vues larges, et partis pris décidés des améliorations. Quelques uns de ces hommes, tels que M. Joly, ont la fortune pour soutenir leur patriotisme éclairé et leurs projets agricoles; d'autres n'ont pour tout moyen d'action que leur patriotisme et leur énergie. Portneuf semble posséder dans l'ami éponyme qui le représente depuis si longtemps au Parlement, un homme de cette dernière classe.

" L'un des faits les plus frappants que j'ai remarqué dans ce

comté, c'est la présence de la faucheuse dans presque toutes les prairies situées près du chemin; l'unique faux est bandé, dans toutes les exploitations vous entendez le *tic tic tic*! de la faucheuse. La Buckeye a gagné la partie, et Jean-Baptiste perché sur son haut fauteuil de fer, abrité de son large chapeau de paille, et ébroussé de ses souliers de peau de bœuf brillants de rosée, conduit son vigoureux petit cheval Normand, avec un air de défi, comme s'il ne savait pas le moins du monde des manufactures des Etats-Unis qui ont séduit les travailleurs de la campagne pour l'appât des gages élevés. La Buckeye elle-même, a été améliorée—on en a fait les roues plus larges. Une compagnie Canadienne-Française possédant une fonderie à L'Abimière, livre ces machines par centaines chaque mois au faible prix de \$75 pour une faucheuse à un cheval.

" Deschambault, Cap Santé, la Pointe aux Trembles et St. Augustin sont entrés dans la voie du progrès. Bien que St. Augustin pourra se vanter de posséder une ferme-modèle dans celle dont le possesseur est actuellement le membre du Comté M. le Dr. LaRue, Président des Sociétés d'Agriculture et de Colonisation du Comté de Portneuf. Le membre pour Portneuf peut à bon droit être considéré comme le père des excellents chemins publics que l'on remarque aux Grondines, St. C. Simé, Deschambault, St. Alban, St. Basile—le pays s'étend jusqu'à la Pointe aux Trembles, St. Augustin et Ste. Catherine. Ces deux derniers chemins surtout étaient devenus d'une nécessité pour ces établissements agricoles; sans eux, il n'y avait aucun moyen de se rendre aux marchés de Québec, en automne et au printemps. Ces huit chemins coûtent environ \$1200 par mille, dont \$800 furent fournis par les habitants du lieu, tant en travail qu'en argent. Le coût de nos Chemins à barrières, autour de Québec, est évalué à environ \$4000 par mille. Je fus aussi très-heureux d'entendre parler d'une autre innovation; c'est une grande fabrique de Fromage qui vient d'être établie à Deschambault, par un homme du nom de l'écrant.

" L'établissement des terres incultes dans le Comté semble avoir été poussé vigoureusement par l'intermédiaire des Sociétés de Colonisation deux nouvelles paroisses ont aussi été ajoutées aux anciennes. La Société d'Agriculture du Comté de Portneuf compte 1600 membres; elle s'est écrit 600 exemplaires d'un journal agricole (la *Gazette des Campagnes*) et les distribue à ses membres. C'est là en grande partie la cause des heureux changements si remarquables partout. Le Dr. LaRue, le membre du Comté est encore le Président et l'âme de toutes ces Sociétés et il sera sans doute puissamment aidé par son jeune mais intelligent collègue, le Dr. St. George, M. P., récemment élu pour la Chambre Fédérale.

" O m ne voyageur, je fus frappé d'un immense mécompte, c'est la manière de traverser la rivière Jacques Cartier. Depuis la destruction du pont, un vieux chemin est tout ce que l'on peut trouver pour traverser cette rivière impétueuse et dangereuse; à moins de remonter jusqu'au pont de Verry, six milles plus haut. Le Municipal é a pris la chose en considération, et le Comté a obtenu du Gouvernement de Québec un cent d'argent, et dès l'automne un pont sera jeté sur la rivière Jacques Cartier; ce qui sera un bienfait d'un valeur incalculable pour le public voyageur de ces paroisses.

" Un Voyageur, "

" Québec, 7 Août 1874. "

" Cet éloge désintéressé que fait du Comté de Portneuf le correspondant du *Morning Chronicle*, nous est doublement précieux; d'abord, parce que, malgré l'inertie de la routine, malgré l'apathie avec laquelle les innovations sont reçues, le progrès pénètre lentement mais sûrement dans la classe agricole, et que nous voyons déjà luire le jour où le progrès aura pénétré dans toutes les parties de la Province; il n'y a que le premier pas qui coûte et la force de l'exemple est irrésistible. Puis cet éloge nous est encore précieux parce que l'influence de la *Gazette des Campagnes* n'a pas été étrangère aux progrès que fait Portneuf. En effet, ce journal agricole auquel la Société d'Agriculture de Portneuf souscrit pour un si grand nombre de copies est la *Gazette*

des Campagnes elle-même; et le succès de Portneuf rejail-
lit nécessairement sur notre publication.

Le correspondant du *Morning Chronicle* n'est pas le premier qui ait attribué en grande partie les perfectionnements de l'agriculture à l'influence des lectures agricoles. M. le Dr. LaRue lui-même nous écrivait la même chose, il y a quelques mois; nous annonçant le renouvellement de la souscription de la société d'agriculture du Comté, il nous disait qu'au lieu de 294 exemplaires la société en prendrait cette année 444; parce que le nombre des membres était considérablement augmenté, et il ajoutait: cette augmentation je l'attribue uniquement à l'influence de la *Gazette des Campagnes*. Le chiffre d'abonnés que nous fournit la Société d'Agriculture du Comté de Portneuf est un peu moins élevé que celui donné par le correspondant du *Morning Chronicle*; mais, comme l'on voit, il n'en est pas moins fort remarquable.

Cultivateurs canadiens, sachez, vous aus-i, reconnaître l'influence du journalisme agricole, instruisez vous dans votre art, et mettez vous à la hauteur des progrès de votre époque. Faites comme le marchand et le manufacturier; ils croiraient commettre une faute énorme s'ils ne s'abonnaient à un bon journal qui leur fournit des renseignements applicables à leur position sociale; suivez leur exemple. Il n'y a aucune industrie qui soit plus susceptible d'amélioration que l'agriculture, et un bon journal agricole saura toujours vous guider sûrement dans la voie du progrès.

Chaque cultivateur devrait avoir son verger

En maintes occasions nous avons parlé des avantages que pourraient retirer les cultivateurs par la formation d'un verger sur leur ferme, quelque peu considérable qu'il fût. Il y a maintenant plusieurs se sont mis à l'œuvre. Mais un grand nombre hésitent à faire l'achat d'arbres qui plus tard leur offriraient les fruits les plus succulents, non seulement capables de fournir aux besoins de la maison, mais pouvant être vendus à bon prix sur nos marchés. Le produit du verger, joint à celui de l'étable et de la basse-cour, constituerait alors pour chaque cultivateur un bon revenu, qui défierait celui des meilleures industries. Les petits fruits mûres, irréguliers dans leurs formes ou trop mûrs, seraient consommés dans le ménage.

Bien plus les arbres du verger offriraient, comme le disent il y a quelque temps un certain, un asile assuré aux petits oiseaux qui viendraient y chanter leurs chansons, y bâtir leurs nids, y élever leurs familles et détruire les insectes nuisibles et les graminées des mauvaises herbes. Cette importante considération devrait inciter nos cultivateurs à se mettre résolument à l'œuvre.

Que voyons-nous actuellement dans plusieurs de nos campagnes?—Des maisons isolées, entourées de quelques arbres élevés tels que la main des ancêtres y avait plantés. Ici et là sont disséminés des rares arbres fruitiers, au tronc moussu, tordu, courbé, aux branches isolées, sur lesquels le gui verdâtre s'est tournoyé pour sucer le suc de la sève. Si le rossignol, le chardonnet ou le mésange ont le malheur de s'y arrêter, on les reçoit à coups de fusils, ou on laisse détruire leurs nids par les enfants.

Plusieurs cultivateurs ont un verger, il est vrai; mais comment ont-ils élevé et planté les quelques arbres qui s'y trouvent? Après les moissons, ils rencontrent, mêlés au chaume, quelques petits cerisiers, pruniers et pommiers, venus en même temps que le seigle et le froment. Les noyaux et pépins y avaient certainement été apportés dans l'engrais au temps des semailles. Ils enlèvent les petits plants avec la

terre et les transportent dans un coin de leur petit jardin, où ils végètent tant bien que mal. Les produits de ces arbres sont petits, vâreux, chamoireux, et délaigués sur les marchés. Et tout cela, pour n'avoir pas voulu faire l'achat d'arbres de variétés nouvelles qu'offre le commerce horticole.

Cueillir dans les champs des sauvageons pour les greffer paraît économique au premier abord; mais si on réfléchit que ces sauvageons, pris au hasard, peuvent être d'une nature chétive, peu vigoureuse, on y renoncera. Un arbre languissant figurerait mal dans un verger, et ne serait pas productif; il faudrait le remplacer au bout de quelques années, et ces années seraient un temps précieux perdu pour le cultivateur.

Rien ne prouve mieux la prospérité et l'aisance d'un village, que de le voir entouré d'arbres fruitiers nombreux, bien entretenus et chargés de beaux et bons fruits. Si d'un bout à l'autre de la province nos villages se montraient ainsi, notre population rurale trouverait dans les diverses espèces de fruits, depuis la pomme jusqu'à la fraise, une nourriture saine et rafraîchissante en été; en hiver, ces mêmes fruits crus ou cuits, deviendraient un article de consommation et d'exportation.

Quel est le moyen d'obtenir ce résultat le plus promptement possible?—LA CRÉATION DE PÉPINIÈRES DANS LE PAYS.

Nous sommes heureux de la constater, nous avons dans le voisinage de Ste. Anne une pépinière pourvue d'arbres parfaitement acclimatés, et qui peuvent être introduits avec avantage dans notre Province. Nous ne saurions trop applaudir et encourager la création de cette pépinière due à l'esprit d'entreprise de M. Auguste Dupuis, marchand au Village des Aulnaies. Là, on peut choisir toutes les espèces d'arbres qui peuvent supporter notre climat et donner les fruits les plus savoureux; orles qui, par leurs produits, payent le mieux les soins du cultivateur. On peut, sans s'exposer à des déboursés inutiles, acheter à cette pépinière les arbres qui, de plus, conviennent au terrain dont on a à disposer pour la création d'un verger.

Une visite que nous avons faite à cette pépinière, il y a quelques semaines, nous permet de donner à nos lecteurs les quelques détails qui suivent:

La Pépinière du Village des Aulnaies

Est de dix arpents en étendue, divisée en quatre parties: La 1^{re} est consacrée aux semis; la 2^{me}, aux boutures, aux marcottes, aux sujets à greffer; la 3^{me}, aux repiquages, (les jeunes semis au bout d'un certain temps ont besoin d'être repiqués); la 4^{me}, est consacrée à la transplantation.

Cette pépinière commencée depuis six ans, est déjà fort riche et peut répondre efficacement à une nombreuse demande.

Outre les divisions mentionnées plus haut, M. Dupuis a consacré un terrain propre à l'expérience des différentes espèces d'arbres fruitiers offerts sur les marchés de l'Europe et des États-Unis. Tous ces arbres sont étiquetés. Avec une attention assidue, et des soins convenables, M. Dupuis peut se rendre compte de la valeur de chaque arbre qu'il a ainsi fait planter à titre d'essai.

M. Dupuis voulant initier ses propres ouvriers à l'art de la culture des arbres, a employé pendant assez longtemps deux ouvriers français entièrement au fait de la taille, de la greffe et de la restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse. Les ouvriers de M. Dupuis ont

profité avantageusement des leçons données par ces hommes de l'art. M. Dupuis regrette comme nous que ces étrangers, qui ont fait une étude toute spéciale de l'arboriculture et de l'horticulture, ne soient pas employés aux frais du Gouvernement pour donner des cours pratiques dans les vergers que possèdent nos écoles d'agriculture, et donner même publiquement dans nos différentes paroisses des leçons pratiques de cette industrie si rémunérative.

La pépinière de M. Dupuis, dans son organisation actuelle, est une véritable école d'arboriculture. Il suffit de la visiter pour s'en convaincre.

Les pommiers depuis les greffes du printemps jusqu'aux arbres de six à sept pieds, sont assurément très-vivaces et très-vigoureux; et nous pouvons les compter par milliers. Les espèces les plus rustiques y occupent un espace considérable; tels sont, par exemple, les pommiers originaux de Russie, qui font si bien dans toutes les parties du Canada, et qui sont à peu près les seuls, avec les *Sibirica*, qui aient pu résister dans le Minnesota (Etats-Unis). L'hiver est aussi rigoureux que dans nos localités.

Les pommiers nains qui, plantés le printemps dernier, ont actuellement des fruits, sont aussi en grand nombre. Ceux qui ont des terrains limités, feraient bien de s'en procurer, car chaque arbre n'occupe qu'un petit espace.

M. Dupuis a aussi dans sa pépinière un millier de pommiers *Soubard*, de 6 à 7 pieds, qu'il vend 75 centimes pièce. C'est un des arbres qui ont le mieux réussi dans le Minnesota. Il est très-rigoureux. Les demandes sont si nombreuses pour ces endroits qu'il a été impossible à M. Dupuis d'en garder davantage. Le fruit de cet arbre est de grosseur moyenne, jaune, tendre et juteux; il produit du cidre excellent.

Nous y voyons différentes espèces de poiriers. Les seuls recommandables et qui résistent à notre climat sont les *Boulet* et les *Louis Bonne de Jersey*. Ces derniers arbres qui n'ont que six ans, sont actuellement chargés des fruits les plus prometteurs.

Les arbres d'ornement sont en grand nombre. Nous y voyons deux longues rangées de *Abonniers*, des plus vigoureux et des plus vigoureux, que l'on peut se procurer pour 75 centimes à \$1 l'un; autant de *Soules Plumeaux*, (5 variétés); environ un millier de *Popliers à feuilles argentées*.

Ce qui est digne d'admiration, surtout pour la beauté de leurs fleurs à nuances diverses, ce sont les *Weigelia rosea*, *Weigelia Deslois* à couleur blanche, et les *Weigelia blanches* qui fleurissent tout l'été. Les *Tyrus Japonica*, à fleurs rouge carlate, les *Boules de neige*, les *Prunus Triloba*, arbustes à fleurs rose tendre, qui se couvrent de fleurs au mois de juin, ne le cèdent à aucun en beauté; et tous ceux qui désirent l'ornementation de leurs jardins, ne sauraient s'en passer.

Les *Spirea*, arbustes dont les feuilles délicates ressemblent à l'*Aracia*, qui fleurissent en juillet et août, ne sont pas les moins beaux de la pépinière de M. Dupuis. Le visiteur ne peut aussi s'empêcher d'admirer les nombreux rochers de couleurs variées qui se trouvent entremêlés parmi les différents arbustes cités plus haut.

Nous invitons ceux qui peuvent se donner le loisir d'une promenade au Village des Aulnais, à visiter cette immense pépinière. Outre l'assurance d'une cordiale réception, de la part du propriétaire, nous pouvons leur promettre d'avance qu'ils ne pourront s'empêcher de laisser à M. Dupuis une commande assez considérable pour le printemps prochain.

Dans quelques semaines, M. Dupuis aura, dans plusieurs

paroisses, des agents pour recevoir des commandes pour l'achat d'arbres à sa Pépinière. Les Canadiens ne sauraient mieux encourager cette nouvelle et patriotique entreprise, qu'en l'honorant de leur patronage.

RECETTE

Manière d'engraisser la volaille

Il faut pendant 15 jours, avant de tuer la volaille, lui faire la pâtée avec de la farine et des grains de l'année précédente, y mêler un tiers d'once de sel de cui lue par pintes d'eau et faire entrer dans la pâtée que quelques petits graviers de la grosseur de grains de blé pour faciliter la digestion de l'aliment, 3 ou 4 graviers par boulette.

Avant de tuer la volaille il faut qu'elle soit à jeun depuis 12 heures. L'estomac est alors vide, surtout si le dernier repas a été léger. On évite ainsi une fermentation acide qui produirait une prompte décomposition.

BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POGATIERE.

LETTRES NON RÉCLAMÉES :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| Bénédic, Germain | Bellavance (2) |
| Boutot, David | Boucher, Eliza |
| Blanchette, Ferdinand | Caron, Louis |
| Blé, Alberto | François, Marcellino |
| Grier, John | Guy, Alfredi |
| Hunter, Mrs. | Kerny, T. |
| Lévêque, Madame A. | Lévêque, Madame Louis |
| Lévêque, Luc | Michaud, Luciel |
| Roussel, Vic. or | Slosson, M. H. |

13 Août 1874,

JOS. DIONNE M.P.

FAUCHEUSES BUCKEYE No. 3

A UN CHEVAL

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE QUEBEC

MM. CHINIC & BEAUDET

Agents pour la Péninsule du Canada.

Il y a un grand dépôt de ces Faucheuses chez A. DUPUIS & CIE, à ST. ROCH DES AULNAIS.

Ces magnifiques Faucheuses sont supérieures dans le mécanisme et dans le matériel qui entre dans leur construction, à toutes celles qui jusqu'ici ont été offertes au public.

Les cultivateurs auront plus d'avantages à acheter ces Faucheuses que celles fabriquées dans le Haut-Canada, ayant la facilité de se procurer chez les sous-agents, tout morceau de la machine qui usera ou qui cassera par accident.

Les Faucheuses sont tellement perfectionnées que le cheval le plus faible la tire avec aisance dans le foin le plus fort.

CHINIC & BEAUDET.

Québec, 3 août 1874.

La Faucheuse "Sprague", à un cheval, a aussi été améliorée. Une personne compétente a remédié aux défauts qui existaient. Nous n'hésitons pas de l'offrir aux cultivateurs, car nous avons la certitude que ceux qui en feront l'achat, en seront satisfaits.

CHINIC & BEAUDET.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centim.
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Provost.....	Hahnès	50 "
Alyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Le premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Bien salue la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Notre courtois.....	Hourion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Hourion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passez, bon voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Ledre	40 "
Si vous m'oubliez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boisière	30 "
La Colomba.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés.—Boisière.—85 00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAU

COLLECTION des ROMANCES de..... H. PROCH

LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Deos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
11 1/2 rue St. Jean, QUÉBEC.

PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
BOIS ET FORÊTS.

Québec, 17 juillet 1874.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic., cap. IX, les terres à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hotel du Parlement, en cette ville, le dix-septième jour de Septembre prochain, aux conditions inscrites plus bas, savoir :

AGENCE DU SAGUENAY.

- " Escoumins " No. 9, 55 1/2 milles carrés No. 1 Ouest, 51 1/2 milles No. 1 Est, 50 milles, No. 2 Ouest, 25 milles, No. 2 Est, 25 milles.
- " Iberville " No. 1, 57 1/2 milles.
- " Sault-au-Mouton " No. 1 Ouest 40 milles, No. 1 Est 47 milles
- " Arrière-Sault-au-Mouton " No. 1 Est, 30 milles.
- " Rivière des Rapides, " No. 1 Ouest, 25 milles, No. 1 Est, 25 milles.

POUR BOIS DE CHAUFFAGE.

" Tadoussac, " No. 1, 3 1/2 milles ; No. 2, 4 1/2 milles ; No. 3, 6 1/2 milles.

" Escoumins, " No. 1, 3 1/2 milles ; No. 2, 3 1/2 milles ; No. 3, 3 1/2 milles ; No. 4, 3 1/2 milles ; No. 5, 3 1/2 milles ; No. 6, 3 1/2 milles ; No. 7, 3 milles ; No. 8, 4 milles.

AGENCE DU LAC ST. JEAN.

" Rivière à Chabot, " No. 13 1/2, 40 milles.

CONDITIONS DE LA VENTE

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue déterminée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de huit piastres par mille carré.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

P. FORTIN,

juillet 1874.

Commissaire.



SOUMISSIONS POUR NIVELER

Embranchement de Pembina—Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au sous-secrétaire et endossées à l'Embranchement de Pembina, seront reçues à ce bureau, ou au bureau du Lieutenant-Gouverneur, à Winnipeg, jusqu'à MIDI, le 25 du présent mois, pour niveler l'Embranchement de Pembina du Chemin de Fer du Pacifique, entre les limites internationales et un point à vis-à-vis la ville de Winnipeg.

Des formules de soumission, spécifications et autres renseignements seront fournis dans quelques jours.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Départ. des Travaux Publics,

Ottawa, 8 août 1874.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les bureaux autorisés à le publier.